

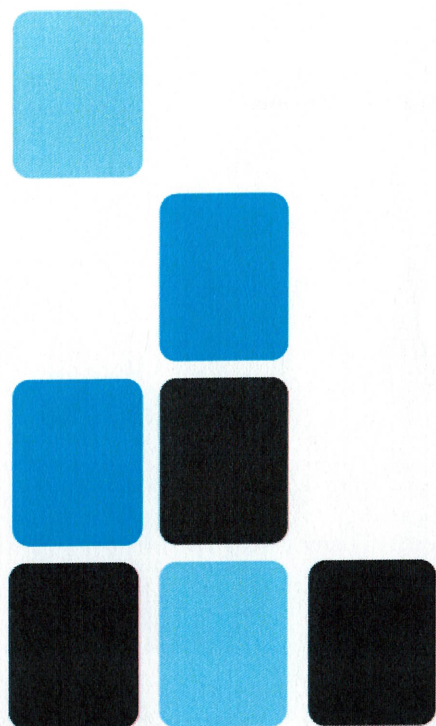


EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

**ASSOCIATION INITIATIVE
VENDEE BOCAGE**
2 rue Jules Verne
85250 ST FULGENT

**Rapports du Commissaire aux
Comptes**

Exercice clos le 31/12/2025





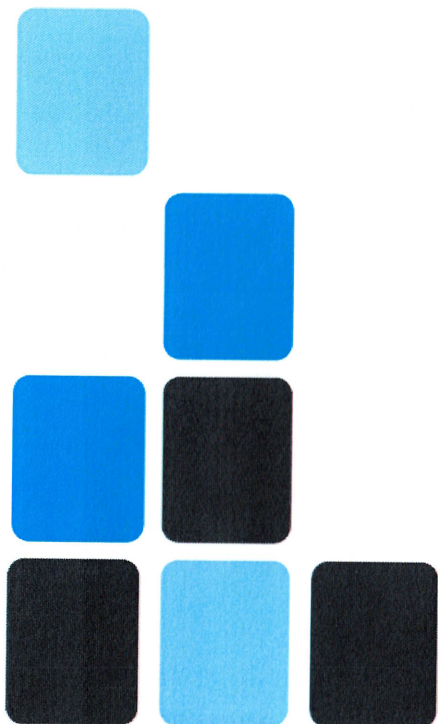
EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

ASSOCIATION INITIATIVE VENDEE BOCAGE
Siège social : 2 Rue Jules Verne
85250 SAINT FULGENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Ce rapport comporte 5 pages y compris celle-ci plus des pages d'annexes



Aux adhérents de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 03/06/2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE VENDEE BOCAGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par légaux et réglementaires.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que la proposition d'affectation du résultat insérée dans le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale du 26 juin 2026 est conforme aux normes comptables Initiative France.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction et au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

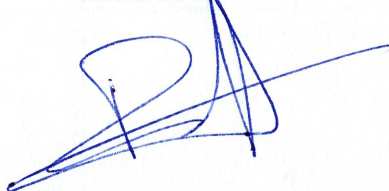
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Treillières le 08 juin 2026

La société **ORECO**
Commissaire aux Comptes

Thomas ROCHET

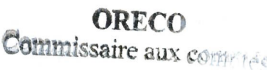


Bilan Actif

ORECO
Commissaire aux comptes

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I			
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	782	782		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	9 419	7 213	2 207	2 047
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	46		46	46
Prêts	604 902	41 591	563 311	702 105
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	615 149	49 585	565 563	704 197
Comptes de liaison	III			
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	17 507		17 507	14 237
Charges constatées d'avance				150
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 093 698		1 093 698	944 865
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 111 205		1 111 205	959 252
Frais d'émission des emprunts	V			
Primes de remboursement des emprunts	VI			
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII			
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 726 353	49 585	1 676 768	1 663 449

Bilan Passif



Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 344 387	1 344 387
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	264 511	261 696
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	159 591	126 519
Autres réserves		
Report à nouveau	-131 462	-132 918
Excédent ou déficit de l'exercice	2 960	34 843
Situation nette	1 639 987	1 634 527
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 639 987	1 634 527
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	7 298	5 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 683	23 258
Produits constatés d'avance	2 800	
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	36 781	28 922
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 676 768	1 663 449

Compte de résultat

ORECO
Commissaire aux comptes

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	34 227	32 300
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	206 603	215 471
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	6	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	240 836	247 772
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	66 514	69 761
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	611	601
Salaires	128 855	118 675
Cotisations sociales	37 674	34 739
Dotations aux amortissement et dépréciations	919	278
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	11	-16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	234 584	224 038
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 252	23 734
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 288	19 006
Reprises sur dépréciations et provisions	8 675	11 830
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	33 963	30 836

Compte de résultat (suite)

ORECO
Commissaire aux comptes

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 988	3 310
Intérêts et charges assimilées	29 267	16 417
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	37 255	19 727
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-3 292	11 109
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	2 960	34 843
Produits exceptionnels	V	
Charges exceptionnelles	VI	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	274 799	278 608
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	271 839	243 765
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 960	34 843
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	52 455	
Prestations en nature	4 674	
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 129	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	4 674	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	52 455	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	57 129	

Règles et méthodes comptables



Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 676 768 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 960 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC) et le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 applicable à compter des exercices ouverts au 01 01 2025
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France à la suite de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes sous les réserves 2025 mentionnées ci-après,
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'exercice de référence et non sur la base des encaissements
- Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements

Présentation Générale

ORECC

Notre association Initiative Vendée Bocage est l'une des 202 associations locales Initiative réparties sur tout le territoire métropolitain et ultramarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt général se fixe comme raison d'être d'accompagner l'audace des entrepreneurs pour construire une société solidaire et durable, laquelle se décline en 5 grands objectifs :

Placer les entrepreneurs au cœur de notre action en leur faisant confiance, en les accompagnant, en les finançant, en les mettant en réseau afin de permettre à chacun et à chacune de se réaliser à travers son projet entrepreneurial en portant une attention particulière aux territoires et aux publics les plus fragiles.

Agir pour le développement économique et la vitalité de nos territoires par l'aide à la création et à la reprise d'entreprises porteuses d'emplois et d'activités prospères et durables.

Contribuer à une économie responsable pour participer à la transformation de notre société en veillant à l'équilibre entre performance économique et impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des projets soutenus.

Affirmer notre mission d'intérêt général et proposer à nos partenaires publics et privés des stratégies pour l'entrepreneuriat.

Être un réseau de compétences mobilisé pour l'entrepreneuriat de demain qui fait preuve au quotidien d'agilité, d'innovation, de rigueur, de qualité de la vie au travail, de diversité des profils.

Au cœur de la mission de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs/repreneurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

Sa Mission, son Projet associatif et Ethique et sa Déontologie

Un référentiel « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification « Perform'in »

L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale.

Faits caractéristiques

Sur l'exercice 2025, notre association locale a accueilli 280 dossiers, présenté au Comité d'agrément 85 projets dont 74 ont été validés correspondant à 83 prêts locaux personnels accordés.

Nous avons, par ailleurs, instruit des projets financés par des fonds externes tels que le Prêt Régional Transmission (5 projets) et le prêt création BPI (53 projets)

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Mobilier de bureau 3 à 4 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de départ à la retraite

Aucun engagement en matière de retraite n'a été mentionné au cours de l'exercice écoulé. Le montant a été jugé non significatif, compte-tenu de l'âge et l'ancienneté des salariés.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Au cours de l'exercice, les membres des organes d'administration et de direction n'ont pas perçu de rémunérations.

Commissaire aux comptes

Les honoraires réglés durant l'exercice s'élèvent à 2 656,12 euros

ORECO
Commissaire aux comptes

ANNEXES

ORECC
Comptes annuels

• *Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC)*

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

Prêts bruts	exercice N		exercice N-1	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre
CREATION-REPRISE	568 969	291	724 331	313
CROISSANCE	21 000	3	0	0
1ER RECRUTEMENT	4 933	4	10 052	7
Total prêts bruts	594 902	298	734 383	320

Sur l'exercice 2025, 77 prêts ont été décaissés pour un montant de 318 700 € dont :

- 58 prêts pour un montant de 241 400 € accordés en 2025
- 19 prêts pour un montant de 77 300 € accordés en 2024

Au 31/12/2025 (années début parrainage 2023/2024), 39 projets faisaient l'objet d'un parrainage contre 34 au 31/12/2024 (années début parrainage 2023/2024)

• *Etat des dépréciations (NIF)*

L'état des dépréciations sur prêts à l'actif du bilan se présente ainsi :

Dépréciations de prêts	exercice N		exercice N-1	
	montant	nombre	montant	nombre
CREATION-REPRISE	11 591	14	12 278	12
CROISSANCE				
1ER RECRUTEMENT				
Total dépréciation de prêts	41 591 (*)	14	42 278 (*)	12
dotation	7 988	11	3 310	6
reprise	8 675	9	11 830	10

(*) La provision constituée pour risques de pertes financières liées au Covid-19 pouvant entraîner des difficultés économiques et financières des bénéficiaires a été maintenue pour un montant de 30 000 €.

Sur l'exercice 2025,

- 5 prêts pour un montant de 5 799 € ont été repris pour être passés en perte
- 4 prêts pour un montant de 2 876 € ont été repris sans être utilisés

Les prêts sont dépréciés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

Annexe (suite)

OREFC
Commissariat aux comptes

• **Etat des créances (NIF)**

Le montant des prêts à l'actif du bilan se décompose ainsi selon les échéances :

Échéances	31/12/2025	
	-1 an	1 an et +
CREATION-REPRISE	81 722	487 247
CROISSANCE		21 000
1ER RECRUTEMENT	1 000	3 933

• **Montant des concours publics et subventions reçues (ANC)**

Concours publics subventions	2025			2024		
	concours publics	subventions expl	subventions invest.	concours publics	subventions expl	subventions invest.
Union Européenne		0			22 642	
Etat		0			0	
Conseil Régional		14 493			8 600	
Intercommunalités		155 000			155 000	
Autres		37 110			28 970	
Total		206 603			215 212	

ORECC
Comptable curateur

Annexe (suite)

• Montant des engagements financiers (NIF)

Au 31 12 2025, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure dans l'annexe comptable parmi les engagements hors bilan. Il se répartit ainsi :

Fonds de prêts	31 12 2025		31 12 2024	
	montant	quantité	montant	quantité
CREATION-REPRISE	73 300	18	84 800	20
CROISSANCE				
1ER RECRUTEMENT	6 000	1		
Total	79 300	19	84 800	20

• Répartition et flux de la trésorerie (NIF)

Au 31 12 2025, la trésorerie se décompose ainsi :

Trésorerie	31/12/2025	31/12/2024
	montant	montant
Trésorerie sur fonds de prêts	962 106	828 648
Trésorerie sur fonctionnement	108 610	116 216
Total	1 070 716	944 864

• Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)

	Total	fonctionnement	prêts	Total	fonctionnement	prêts
produits exploitation	240 836	240 836		247 772	247 772	
charges exploitation	234 584	234 584		224 038	224 038	
Résultat exploitation	6 252	6 252		23 734	23 734	
produits financiers	33 963		33 963	30 835		30 835
charges financières	37 255		37 255	19 727		19 727
Résultat financier	-3 292		-3 292	11 108		11 108
Résultat courant	2 960	6 252	-3 292	34 842	23 734	11 108
produits exceptionnel	0			0		
charges exceptionnel	0			0		
Résultat exceptionnel	0			0		
RESULTAT NET	2 960	6 252	-3 292	34 842	23 734	11 108
Dont :						
dotation dépréc. prêts	7 988		7 988	3 310		3 310
pertes définitives prêts	29 267		29 267	16 417		16 417
autres charges prêts	0			0		
reprise dépréc. Prêts	8 675		8 675	11 830		11 830
garantie prêts	17 081		17 081	9 667		9 667
autres produits prêts	0			0		

Etat des immobilisations

ORECC
Commissaire aux comptes

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	782			782
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	782			782
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 340	1 079		9 419
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 340	1 079		9 419
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	46			46
Prêts	744 383	318 700	458 181	604 902
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	744 428	318 700	458 181	604 947
TOTAL GÉNÉRAL	753 550	319 779	458 181	615 149

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles				1 079		
Total immobilisations corporelles	1 079					
Total immobilisations financières	318 700			318 700		
TOTAL GÉNÉRAL	319 779			319 779		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	458 181			458 181		
TOTAL GÉNÉRAL	458 181			458 181		

Prêts Octroyés 2025 : 320.700 euros / Prêts non décaissés 2025 : 79.300 euros / Prêts 2024 décaissés en 2025: 77.300 euros
Remboursement 2025: 428.914 euros / Pertes sur créateurs: 29.267 euros



Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	782			782
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	782			782
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 293	919		7 213
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 293	919		7 213
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	7 075	919		7 995

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	919				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	919				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

ORFCC
Comptabilité d'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	604 902	82 722	522 180
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	17 507	17 507	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	622 408	100 229	522 180
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	318 700		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	458 181		

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 248	7 248		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	50	50		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	26 683	26 683		
Produits constatés d'avance	2 800	2 800		
TOTAL	36 781	36 781		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 344 387				1 344 387
Fonds propres avec droit de reprise	261 696	315	2 500		264 511
Écarts de réévaluation					
Réserves	126 519	33 072			159 591
Report à nouveau	-132 918	1 456			-131 462
Excédent ou déficit de l'exercice	34 843				2 960
Situation nette	1 634 527	34 843	2 500		1 639 987
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 634 527	34 843	2 500		1 639 987

Commentaires : néant

Etat des provisions

ORFCC
Commissariat aux Comptes

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant

Etat des dépréciations



Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	42 278	7 988	8 675	41 591
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				
	42 278	7 988	8 675	41 591

Dépréciation sur prêts Création-Reprise : 11 591 € au 31/12/2025

Dépréciation provisionnée pour risques liés au COVID-19 conservée pour 30 000 €

Contributions volontaires en nature

ORFCC
Comptabilité aux comptes

	Répartition par nature de charge	31/12/2025	31/12/2024
		Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)			
TOTAL			
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)			
Abandon de frais		4 674	4 674
TOTAL		4 674	4 674
862 - Prestation			
TOTAL			
864 - Personnel bénévole			
Temps bénévoles		52 455	57 372
TOTAL		52 455	57 372
TOTAL GENERAL		57 129	62 046
	Répartition par nature de ressources	31/12/2025	31/12/2024
		Crédit	Crédit
870 - Dons en nature			
Abandon de frais		4 134	4 624
TOTAL		4 134	4 624
871 - Prestation en nature			
TOTAL			
875 - Bénévolat			
Temps bénévoles		52 455	57 372
TOTAL		52 455	57 372
TOTAL GENERAL		56 589	61 996



Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	

ORECC
Comptable aux c...

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	343 811
TOTAL	343 811

Prêts créateurs accordés non décaissés : 79 300 €
Fonds associatifs avec droit de reprise: 264 511 €

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Tableau de subventions d'exploitation

ORFCC
Comptable aux g.

Subventions	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025	Solde à percevoir
	?	?	?-?
CONSEIL REGIONAL	14 493	14 493	
COMMUNAUTES DE COMMUNES	155 000	155 000	
AUTRES	37 110	37 110	
Total subventions d'exploitation	206 603	206 603	

Charges à payer et produits à recevoir

ORDRE
Commissaire aux comptes

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 151	22 124
Instruments de trésorerie		
TOTAL	25 151	22 124

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	17 507	14 237
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	17 507	14 237

Commentaires :

Autres dettes: Factures non parvenues (permanence des méthodes):

- > Frais de déplacements: 396 €
- > Copieur: 826 €
- > Loyer : 1 444 €
- > Logiciel ARKA: 3 570 €
- > Personnel extérieur: 983 €
- > Communication: 425 €
- > Prov Congés payés (charges incluses): 12 809 €
- > Honoraires Expert-comptable: 1 440 €
- > Honoraires Commissaire aux comptes: 2 700 €
- > Matériel informatique (écrans): 544 €

Produits et charges constatés d'avance

ORFÈVRE
Comptable aux comptes

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	2 800	
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	2 800	

Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		150
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL		150

Commentaires :

Produits constatés d'avance : Participations annuaire sur 2 ans